

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 6 mai 2025 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 30 avril 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes Lapalun à Buis-les-Baronnies.

**Secrétaire de séance :** Madame Marie-Christine LAURENT

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 96

**Nombre de voix délibératives :** 64

**Etaient présents : 49 (dont 4 suppléants)**

Éric RICHARD – Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Denis CONIL - Sandrine ROSIER (suppléante) - Gérard TRUPHEMUS – Michel VINCENT (suppléant) - Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Philippe LEDESERT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Alan PUSTOCH - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Marie-Noëlle ARMAND - Alain FRACHINOUS – Frédéric BUR (suppléant) - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Gérard PEZ - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

**Etaient absents ou excusés : 36**

Marc HAMARD - Annie FEUILLAS - Gines ACHAT - Rémy CLEMENT - Sébastien ROUSTAN - Laurence CHAUDET - Yoann GRONCHI - Patricia GIELLY - Eric LYOBARD - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Pascal CIRER-METHEL - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Augustin CLEMENT - Christian CORNILLAC - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Isabelle TEISSEYRE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Christine ROUSSIN - Jean-Claude GRAS

**Excusés ayant donné pouvoir : 15**

François GROSS a donné pouvoir à Marie-Noëlle ARMAND- Juliette HAIM a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pierre COMBES - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Aurélie LOUPIAS a donné pouvoir à Marie-Christine LAURENT - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pascale LANTHEAUME - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Thierry TATONI a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Claude BAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

Activité et Aménagement de pleine nature – Mobilités douces

Rapporteur : Roland PEYRON

**Activité et Aménagement de pleine nature**

**059-2025 Création de l'Espace vélo Gravel des Baronnies en Drôme Provençale**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 81-2024 du 30 avril 2024 définissant l'intérêt communautaire pour les aménagements de pleine nature et notamment les itinéraires de mobilité douce ;

**Considérant** l'aménagement d'itinéraires de mobilité douce en 2024 composés de deux vélo routes voies vertes structurantes et 3 voies douces en complément de la voie « Au fil de l'Eygues » ;

En partenariat et avec l'expertise de la Fédération française de Cyclotourisme (FFCT), le projet consiste à solliciter les services d'un prestataire pour structurer l'offre cyclo touristique de la CCBDP, notamment en valorisant les VVV en les connectant entre elles à moindre coût.

Celui-ci serait composé d'un tour sur plusieurs jours dédié à l'itinérance valorisant un certain nombre de villages à définir ainsi qu'un ensemble de petites boucles connectées, réalisables à la demi-journée de niveaux techniques différents.

Le cahier des charges est construit sur la base d'un label édité par la FFCT dont la CCBDP peut bénéficier dans le cadre de son adhésion annuelle.

Les itinéraires emprunteront des chemins communaux ou ruraux existants, des portions d'itinéraires VTT déjà balisées et les vélo routes voies vertes.

Les 4 territoires (Val d'Eygues, Pays de Rémuzat, Pays de Buis, Hautes-Baronnies) seront bénéficiaires du projet.

Les itinéraires sélectionnés feront l'objet d'un classement au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Seront associés à la démarche, les communes concernées, les associations et professionnels locaux, l'office de tourisme, le parc naturel régional des Baronnies, l'office national des forêts, la fédération française de cyclotourisme, le Département et tout acteur susceptible d'enrichir la démarche.

Le projet est éligible au « Fonds sport nature » du Conseil départemental de la Drôme.

Les crédits ont été inscrits au budget prévisionnel 2025 selon le plan de financement suivant :

DEPENSES (HT)	Montant en €	RECETTES	Taux	Montant en €
Prestation création Espace vélo GRAVEL labellisé FFCT	12 500,00	CD 26 : Fonds sport nature	60%	9 900,00
Petits travaux d'aménagement de chemins cyclables	4 000,00	Autofinancement	40%	6 600,00
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>16 500,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>16 500,00</b>

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide**

**POUR : 63**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 1**

**D'APPROUVER** le développement d'un réseau d'itinéraires balisés nommé « ESPACE VELO GRAVEL DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE », labellisé FFCT, en cohérence avec les vélos routes voies vertes ;

**D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel tel que proposé ci-dessus ;

**D'AUTORISER** le Président à solliciter un cofinancement du Département de la Drôme au titre du fonds sport nature ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 20/05/2025

La Secrétaire de séance,

Le Président

Mise en ligne le : 20/05/2025

Marie-Christine LAURENT

Thierry DAYRE

Ampliation à : Département Drôme

